

# Marché du travail et rémunération

Numéro 19 | Mai 2020



## L'emploi à bas salaire au Québec : quelles sont les tendances des 10 dernières années ?

Par Luc Cloutier-Villeneuve

Le 1<sup>er</sup> mai 2020, au Québec, le taux du salaire horaire minimum général a augmenté de 0,60 \$ pour s'établir à 13,10 \$. Il s'agit d'une augmentation de 4,8 % par rapport à 2019. Depuis plus de 15 ans, la hausse du salaire minimum coïncide avec la Journée internationale des travailleurs. L'Institut de la statistique du Québec profite de cette occasion pour publier des résultats portant sur différents phénomènes reliés au travail. Cette année, le thème abordé est l'emploi à bas salaire<sup>1</sup>, soit celui dont la rémunération horaire est en dessous du deux tiers du taux horaire médian<sup>2</sup>.

L'emploi à bas salaire concerne un nombre important de travailleuses et de travailleurs. Selon la définition retenue dans le présent article et basée sur celle généralement utilisée dans les études internationales (voir l'encadré méthodologique), on estime qu'il y a environ 747 000 emplois à bas salaire au Québec en 2019.

### Faits saillants

- Entre 2009 et 2019, le nombre d'emplois à bas salaire est resté stable à environ 747 000.
- En parallèle, le nombre d'emplois n'étant pas à bas salaire a augmenté de près de 490 000, ce qui a fait fléchir la proportion d'emplois à bas salaire dans l'emploi salarié total ; elle est passée de 22,8 % à 19,8 % entre les deux années.
- Les femmes ont vu leur proportion d'emplois à bas salaire se réduire de près de 4 points de pourcentage pour s'établir à 23,7 % en 2019 ; cette proportion demeure toutefois plus élevée que celle des hommes (16,1%).
- La réduction de la proportion d'emplois à bas salaire s'est surtout produite chez les personnes vivant seules et chez celles dont la durée d'emploi est moindre (3 ans ou moins).
- La composition de l'emploi à bas salaire change au fil du temps : en 2019, par rapport à 2009, on observe que le poids des 55 ans et plus s'est accru, passant d'environ 12 % à 18 % ; ce résultat traduit essentiellement le vieillissement de la main-d'œuvre.
- Enfin, les immigrants comptent pour une plus grande part de l'emploi à bas salaire entre les deux années comparées et cela s'explique en très grande partie par le fait qu'ils occupent davantage d'emplois dans le marché du travail.

1. En 2016, l'Institut de la statistique du Québec publiait un article sur ce sujet et couvrait la période 1997-2015 (voir Cloutier-Villeneuve, 2016). Le présent article constitue une mise à jour de l'évolution de l'emploi à bas salaire et porte sur la dernière décennie (2009-2019).

2. Les analyses portant sur les données de l'*Enquête sur la population active* (EPA) contenues dans la présente étude ont été réalisées au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), membre du Réseau canadien des Centres de données de recherche (RCCDR). Les activités du CIQSS sont rendues possibles grâce à l'appui financier du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH), des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), de Statistique Canada, du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) et du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS), ainsi que grâce à l'ensemble des universités québécoises qui participent à leur financement. Les idées exprimées portant sur ces données sont celles de l'auteur et non celles des partenaires financiers.

## Comment mesure-t-on l'emploi à bas salaire?

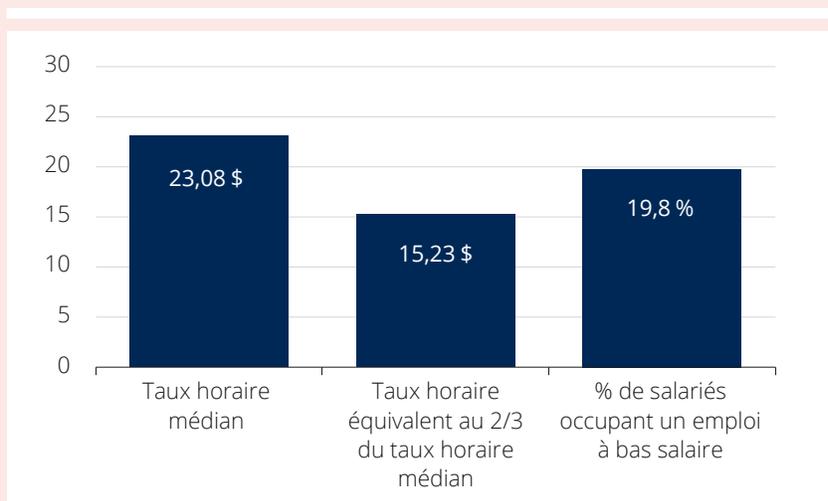
La définition de l'emploi à bas salaire retenue dans cet article correspond à celle généralement employée dans les études portant sur cette thématique (voir l'encadré méthodologique). L'emploi à bas salaire correspond aux emplois dont le taux horaire est inférieur aux deux tiers du taux horaire médian. Comme on peut le voir sur la figure 1, le taux horaire médian au Québec en 2019 se fixe à 23,08 \$. Le seuil permettant de fixer l'emploi à bas salaire s'établit donc à 15,23 \$. Au Québec, 19,8 % des emplois salariés ont un taux horaire inférieur à ce seuil en 2019. Ainsi, environ un travailleur salarié sur cinq occupe un emploi à bas salaire. Ces chiffres sont obtenus de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada.

### La COVID-19 et les emplois à bas salaire

L'Organisation internationale du travail (OIT) a publié le 18 mars 2020 un premier document sur les répercussions de la COVID-19 sur le monde du travail. L'OIT « met en garde contre le fait que certaines catégories de personnes risquent d'être touchées par la crise de l'emploi de manière disproportionnée,

Figure 1

### Emploi à bas salaire au Québec, 2019



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

ce qui pourrait accroître les inégalités ». On parle notamment des personnes occupant des emplois peu rémunérés et qui offrent une moins grande protection sociale. L'OIT fait ressortir en particulier la situation des jeunes travailleurs et des plus âgés de même que celles des femmes et des immigrants. À cet égard, elle mentionne que « ces derniers sont vulnérables en raison de

l'absence de protection sociale et de droits, tandis que les femmes ont tendance à être surreprésentées dans les emplois les moins bien rémunérés et les secteurs touchés ». Le document en question est disponible à l'adresse suivante : [www.ilo.org/global/about-the-ilo/WCMS\\_739156/lang--fr/index.htm](http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/WCMS_739156/lang--fr/index.htm).

Généralement, on considère les travailleurs occupant un emploi à bas salaire comme des « travailleurs pauvres<sup>3</sup> », puisque la possibilité d'être dans une situation de pauvreté est plus forte lorsqu'on occupe un emploi faiblement rémunéré. Toutefois, comme le mentionne Lamanthe (2013 : 11), « tout travailleur à bas salaire n'est pas nécessairement un travailleur pauvre, tout dépendant de la composition du ménage dans lequel

il est inséré et du revenu d'ensemble des différents membres de celui-ci. Pour autant, les travailleurs à bas salaire sont les premiers concernés par le risque d'être aussi des travailleurs pauvres ». L'analyse de l'évolution de l'importance relative des emplois à bas salaire et de leur composition est susceptible d'indiquer une amélioration ou une détérioration du marché du travail de même qu'une variation des inégalités

sur le plan salarial. Également, on peut se demander si le fait d'occuper des emplois à bas salaire constitue, comme le souligne une note de l'OCDE (1997), un tremplin ou un piège pour les travailleurs. Plus largement, on peut dire aussi que l'emploi à bas salaire est un indicateur clef de la qualité des emplois (Osterman, 2015).

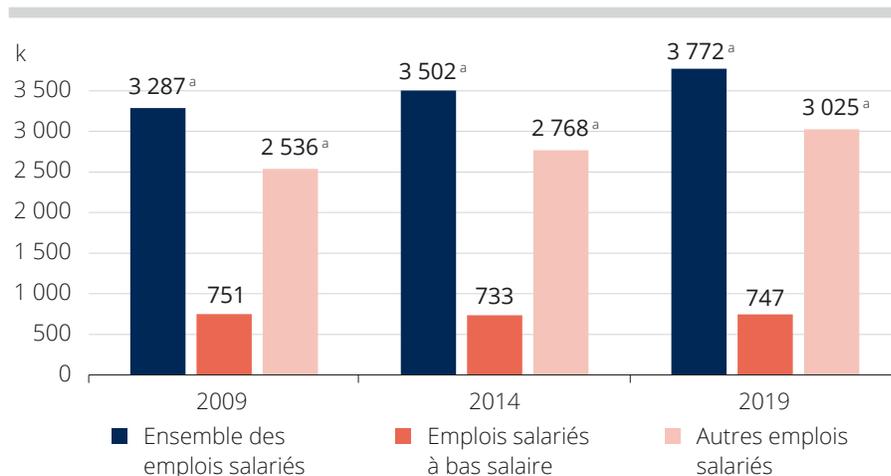
3. Bien qu'il puisse exister différentes mesures liées à la pauvreté, le concept de travailleurs pauvres, ou *working poors* en anglais, est en lien avec les difficultés des travailleurs à assumer leurs besoins essentiels. En ce sens, et reprenant les écrits d'Ulysse (2009 : 84), les travailleurs pauvres sont ceux qui « sont dans une situation de fragilité sur le marché du travail en ce qui concerne les salaires et les conditions de travail. En dépit d'un effort considérable de travail, ces derniers, ainsi que leur famille, vivent au quotidien des problèmes d'alimentation, de conditions de logements, de santé, bref, ils sont souvent dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins mêmes essentiels ».

## Le dynamisme du marché du travail est favorable aux emplois autres que ceux à bas salaire

La figure 2 montre l'évolution de l'emploi salarié selon qu'il est à bas salaire ou non. Dans l'ensemble, l'emploi salarié s'est accru d'environ 485 000 entre 2009 et 2019. Ainsi, on dénombre plus de 3 770 000 emplois salariés au Québec en 2019. Sur la période, la croissance s'est chiffrée à près de 15 %. Un peu moins de la moitié de cette hausse s'est produite entre 2009 et 2014. Comme on peut le voir, ce dynamisme est uniquement dû à la croissance de l'emploi qui n'est pas à bas salaire, lequel est passé d'environ 2 536 000 en 2009 à plus de 3 000 000 en 2019. Dans ce groupe d'emploi, l'augmentation relative a été de l'ordre de 19 %. De son côté, l'emploi à bas salaire n'a pas connu de variations significatives.

Figure 2

Emplois salariés à bas salaire et autres emplois salariés, Québec, 2009, 2014 et 2019



Note : Pour une catégorie donnée, un exposant identique entre deux estimations indique qu'il y a une différence statistiquement significative entre celles-ci au seuil de 5 %.

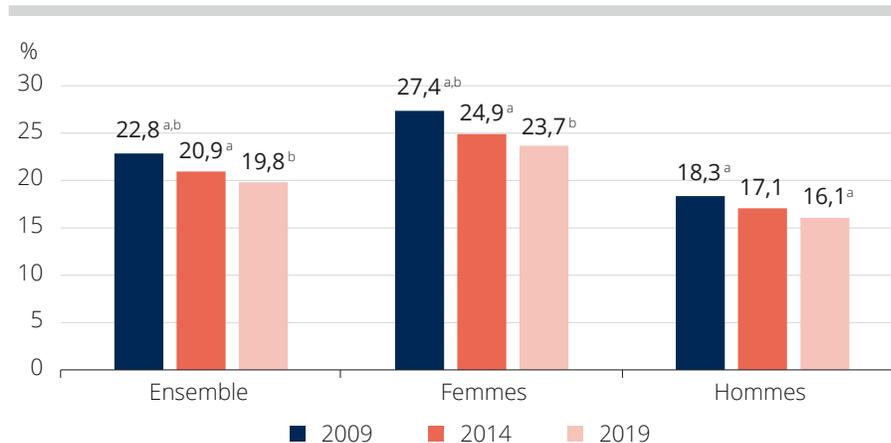
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## La proportion d'emplois à bas salaire a suivi une tendance à la baisse au cours de la dernière décennie

La hausse du nombre d'emplois salariés combinée à une stabilité du nombre d'emplois à bas salaire fait en sorte qu'il y a eu une diminution de la proportion d'emplois à bas salaire au cours de la dernière décennie, comme le montre la figure 3<sup>4</sup>. Ainsi, cette proportion était de l'ordre de 23 % en 2009, mais s'établit à environ 20 % en 2019. Ce changement s'observe principalement pour la proportion d'emplois à bas salaire des femmes, laquelle est passée d'environ 27 % en 2009 à moins de 24 % dix ans plus tard. Bien que de manière un peu moins marquée, la proportion d'emplois à bas salaire des hommes a aussi diminué sur la période, d'environ deux points de pourcentage. Toutefois, celle des femmes demeure toujours plus élevée que celle des hommes.

Figure 3

Proportion d'emplois à bas salaire selon le sexe, Québec, 2009, 2014 et 2019



Note : Pour une catégorie donnée, un exposant identique entre deux estimations indique qu'il y a une différence statistiquement significative entre celles-ci au seuil de 5 %.

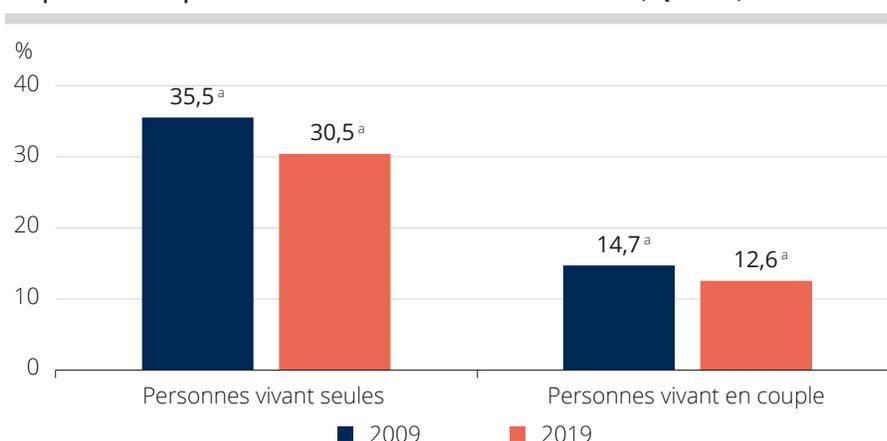
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Le lecteur intéressé à des résultats par région administrative peut consulter l'annexe à la fin de l'article.

## Les personnes vivant seules occupent moins d'emplois à bas salaire qu'avant, mais plus que les personnes vivant en couple

Le fait de vivre seul et d'avoir un emploi à bas salaire accentue le risque de se retrouver dans une situation de pauvreté. La figure 4 montre que cela est moins le cas en 2019 que ce l'était dix ans auparavant. En effet, la proportion d'emplois à bas salaire des personnes vivant seules a diminué d'environ cinq points de pourcentage entre les deux années de comparaison pour se fixer à un peu plus de 30 % en 2019. Cette proportion demeure au moins deux fois plus élevée que celle notée chez les personnes vivant en couple.

**Figure 4**  
Proportion d'emplois à bas salaire selon l'état matrimonial, Québec, 2009 et 2019



Note : Pour une catégorie donnée, un exposant identique entre deux estimations indique qu'il y a une différence statistiquement significative entre celles-ci au seuil de 5 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

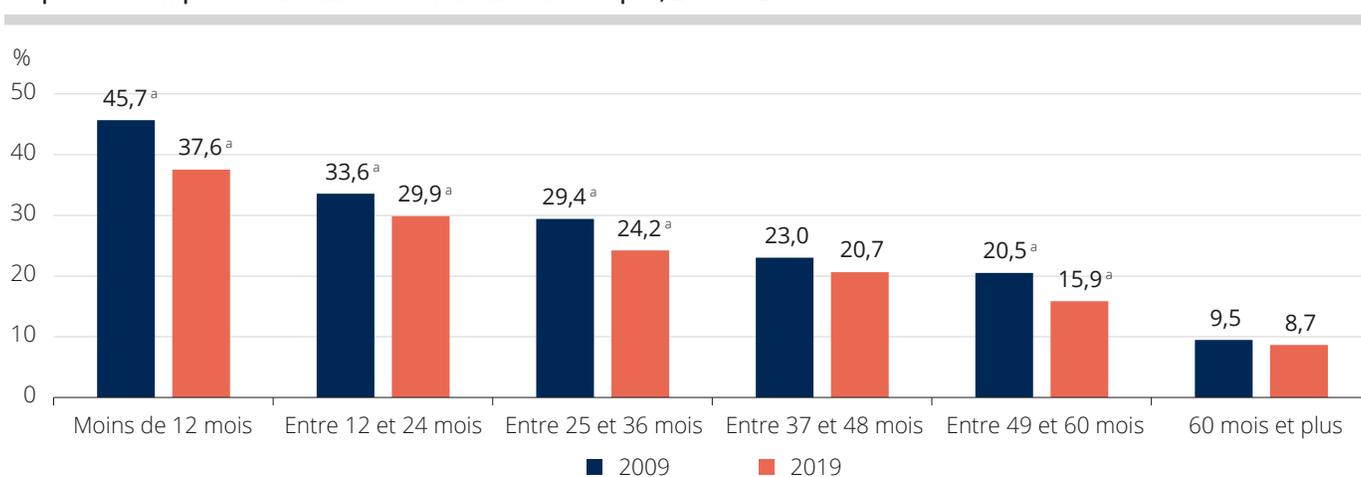
## La réduction de la proportion d'emplois à bas salaire s'observe surtout chez les personnes occupant le même emploi depuis trois ans ou moins

L'occupation d'un emploi à bas salaire est associée à une durée d'emploi moindre<sup>5</sup>. La figure 5 illustre bien cette réalité. Cependant, on constate que la proportion d'emplois à bas salaire diminue chez les travailleurs et travailleuses qui occupent leur emploi depuis peu. Ainsi, celle-ci se réduit

d'environ 8 points de pourcentage chez les personnes occupant leur emploi depuis moins d'un an, passant d'environ 46 % en 2009 à environ 38 % en 2019. La baisse de la proportion d'emplois à bas salaire est également observée chez les personnes dont la durée d'emploi se situe entre 12 à

24 mois, entre 25 et 36 mois et entre 49 et 60 mois. De façon générale, on peut dire que la baisse de la proportion d'emplois à bas salaire profite surtout aux personnes pour qui la durée d'emploi est plus courte.

**Figure 5**  
Proportion d'emplois à bas salaire selon la durée de l'emploi, 2009 et 2019



Note : Pour une catégorie donnée, un exposant identique entre deux estimations indique qu'il y a une différence statistiquement significative entre celles-ci au seuil de 5 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

5. La durée d'emploi correspond à la période continue au cours de laquelle un employé est au service du même employeur, que la personne ait changé ou non d'emploi au sein de l'organisation.

## L'emploi à bas salaire diminue dans les emplois à temps plein et dans certains emplois à temps partiel

La fréquence d'emplois à bas salaire dans les emplois à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) demeure élevée lorsqu'on la compare à celle des emplois à temps plein, comme le révèle bien la figure 6. En 2019, plus de 60 % des emplois dont les heures de travail habituelles sont de moins de 15 heures par semaine sont considérés comme étant à bas salaire. La fréquence demeure également élevée dans les emplois dont la semaine de travail habituelle se situe entre 15 et 21 heures. Dans ces deux groupes, on ne dénote pas de baisses significatives. Par contre, dans les emplois à temps partiel avec des semaines de travail plus longues (22 à 29 heures), on constate une baisse d'environ 5 points de pourcentage de la proportion d'emplois à bas salaire entre 2009 et 2019. Elle s'établit à environ 33 % en 2019. La baisse s'observe également dans les emplois à temps plein, en particulier dans ceux ayant des semaines de travail entre 30 et 34 heures. Entre 2009 et 2019, on observe donc une diminution de la proportion d'emplois à bas salaire dans les emplois dont la semaine de travail est de 22 heures ou plus.



© Shutterstock.com/mangostock

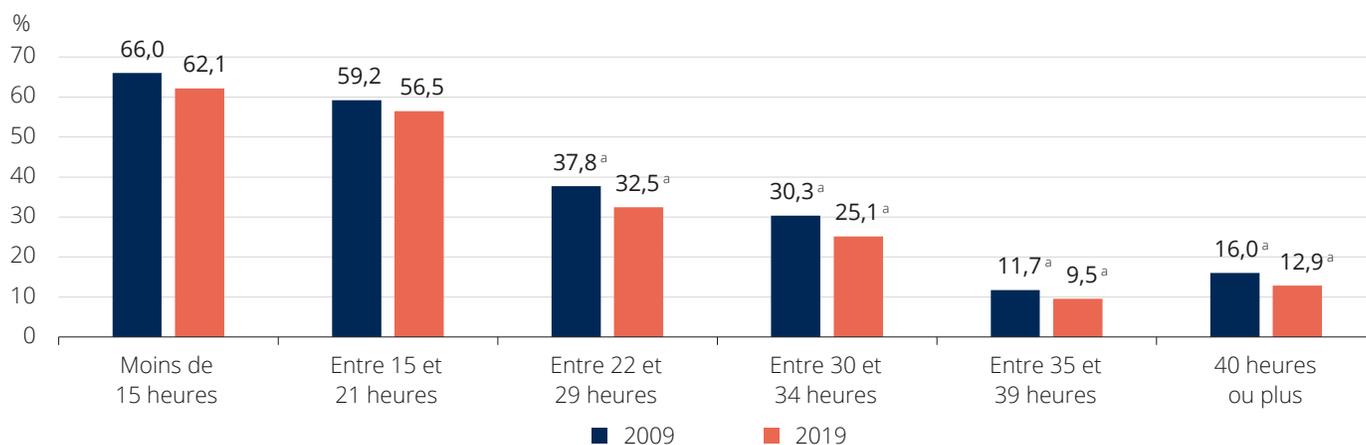
### La composition de l'emploi à bas salaire change

Le tableau 1 montre que les femmes occupent la majorité des emplois à bas salaire, tant en 2009 qu'en 2019 (environ 60 %). Elles y sont d'ailleurs surreprésentées, puisqu'elles occupent environ la moitié des emplois salariés totaux.

Les résultats montrent par ailleurs que la composition de l'emploi à bas salaire a changé en dix ans. Ainsi, les jeunes travailleurs (15-19 ans) voient leurs poids diminuer au profit des travailleurs âgés de 55 ans et plus pour qui la part dans l'emploi à bas salaire s'est accrue de plus de 6 points de pourcentage sur la période; elle se fixe à environ 18 % en 2019. Ce résultat traduit en très grande partie l'effet du vieillissement de la

Figure 6

Proportion d'emplois à bas salaire selon les heures de travail hebdomadaires, Québec, 2009 et 2019



Note : Pour une catégorie donnée, un exposant identique entre deux estimations indique qu'il y a une différence statistiquement significative entre celles-ci au seuil de 5 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

main-d'œuvre. En effet, comme on peut le voir au tableau 1, la part d'emplois salariés des 55 ans et plus est également en croissance sur la période, passant d'environ 13 % à 19 %. On constate aussi que le poids des 45-54 ans diminue, tant dans l'emploi à bas salaire que dans l'emploi salarié total.

En ce qui a trait à la scolarisation, on remarque un accroissement de la part des diplômés d'études postsecondaires collégiales et de celle des diplômés universitaires dans l'emploi à bas salaire. Dans le premier groupe, on note une croissance d'environ 4 points de pourcentage de la part dans l'emploi à bas salaire sans qu'il y ait pour autant une augmentation du poids dans les emplois salariés totaux. Cela indique que les diplômés d'études postsecondaires collégiales sont plus susceptibles d'occuper un emploi à bas salaire en 2019 qu'ils ne l'étaient en 2009. La situation chez les diplômés universitaires est différente et apparaît meilleure, puisque l'augmentation d'environ 3 points de pourcentage de leur part dans l'emploi à bas salaire demeure beaucoup moins élevée que la hausse de leur poids dans l'ensemble de l'emploi salarié, qui est passé d'environ 22 % à 28 %.

Sur un autre plan, la plus grande présence des immigrants sur le marché du travail se fait aussi sentir sur leur poids dans l'emploi à bas salaire, comme le révèle le tableau 1. Ainsi, leur part dans l'emploi à bas salaire est passée d'environ 13 % en 2009 à un peu plus de 20 % en 2019. Les données montrent aussi que le poids des immigrants dans l'emploi salarié total s'est accru de manière non négligeable durant cette période, passant d'environ 11 % à 17 %.

Enfin, bien que son poids dans l'emploi salarié n'ait pratiquement pas bougé, l'emploi à temps partiel occupe une plus grande part de l'emploi à bas salaire en 2019 qu'en 2009. Sur la période, la part s'est accrue d'environ 3 points de pourcentage pour se fixer à plus de 45 %. Cette proportion est beaucoup plus élevée que celle de l'emploi à temps partiel dans l'emploi salarié total, qui se fixe à environ 18 %. Les emplois à temps partiel sont donc fortement surreprésentés dans l'emploi à bas salaire et le sont de plus en plus avec le temps.

**Tableau 1**

**Répartition de l'emploi à bas salaire et de l'emploi salarié total selon diverses caractéristiques, Québec, 2009 et 2019**

	Emploi à bas salaire		Emploi salarié (total) <sup>1</sup>	
	2009	2019	2009	2019
	%		n	
Femmes	59,8	58,8	49,9	49,2
Hommes	40,2	41,2	50,1	50,8
15-19 ans	27,1 <sup>a</sup>	23,7 <sup>a</sup>	6,7	5,5
20-24 ans	20,2	20,2	9,8	9,3
25-29 ans	8,2	9,7	11,5	11,4
30-34 ans	6,2	5,9	11,3	10,8
35-44 ans	11,5	10,7	22,0	23,0
45-54 ans	14,9 <sup>b</sup>	11,6 <sup>b</sup>	25,4	20,7
55 ans et plus	11,7 <sup>c</sup>	18,1 <sup>c</sup>	13,3	19,2
Sans diplôme d'études secondaires	26,8 <sup>a</sup>	22,2 <sup>a</sup>	13,0	9,8
Avec diplôme d'études secondaires	20,1	18,6	15,7	12,4
Études postsecondaires professionnelles	29,5	28,4	23,5	23,3
Études postsecondaires collégiales	16,5 <sup>b</sup>	20,6 <sup>b</sup>	25,9	26,5
Études universitaires	7,1 <sup>c</sup>	10,2 <sup>c</sup>	21,9	28,0
Immigrants	13,1 <sup>a</sup>	20,5 <sup>a</sup>	11,0	16,9
Non-immigrants	86,9 <sup>b</sup>	79,5 <sup>b</sup>	89,0	83,1
Emploi à temps plein	56,5 <sup>a</sup>	53,5 <sup>a</sup>	81,5	81,8
Emploi à temps partiel	43,5 <sup>b</sup>	46,5 <sup>b</sup>	18,5	18,2

1. Aucun intervalle de confiance n'a été produit pour l'ensemble de l'emploi salarié.

Note : Pour une catégorie donnée, un exposant identique entre deux estimations indique qu'il y a une différence statistiquement significative entre celles-ci au seuil de 5 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.



© Storyblocks.com

## Bref regard comparatif sur la proportion d'emplois à bas salaire des femmes et des hommes au Québec et ailleurs au Canada

De 2009 à 2019, la tendance à la baisse de la proportion d'emplois à bas salaire chez les femmes au Québec s'observe également dans presque toutes les autres provinces, comme le montre la figure 7, à l'exception du Manitoba et de la Saskatchewan où la situation a peu varié. La baisse est particulièrement importante à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve-et-Labrador, au Nouveau-Brunswick de même qu'en Ontario avec des diminutions de 7 points de pourcentage ou plus. Lorsqu'on compare la proportion d'emplois à bas salaire

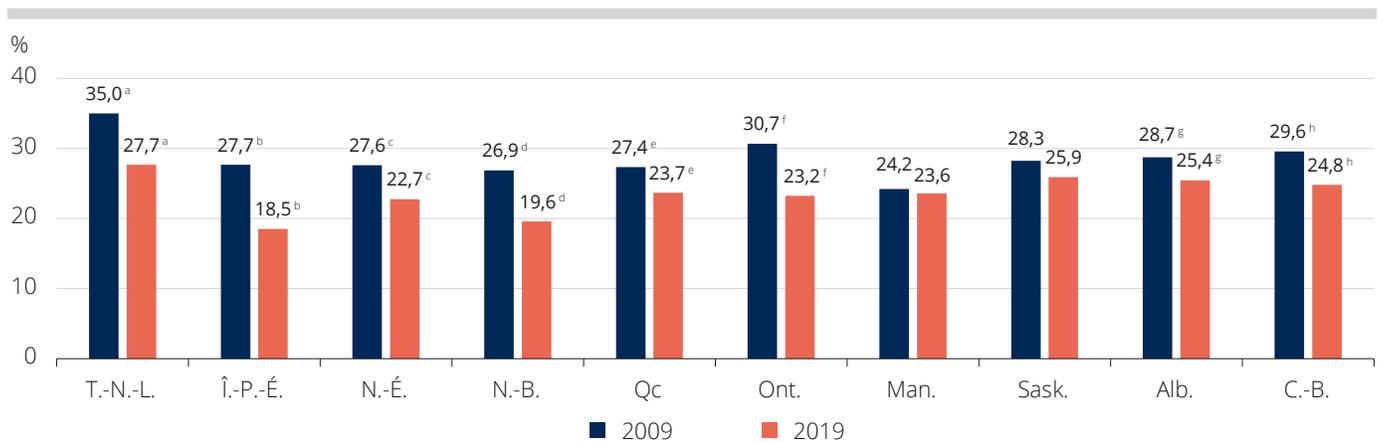
des femmes au Québec en 2019 (23,7 %) avec celles des autres provinces, on remarque que le Québec s'en tire mieux que bon nombre d'entre elles, mais que l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick se distinguent avec des taux statistiquement inférieurs.

Par ailleurs, à l'instar de ce qui est observé au Québec, les proportions d'emplois à bas salaire chez les hommes dans les autres provinces canadiennes sont inférieures à ce qui est noté chez les femmes. Malgré le

fait que ces dernières ont vu leur proportion diminuer entre 2009 et 2019, elles sont toujours plus présentes que leurs homologues masculins dans ces emplois moins bien rémunérés. En plus du Québec, certaines provinces montrent une baisse de la proportion d'emplois à bas salaire chez les hommes. L'Île-du-Prince-Édouard ainsi que l'Ontario ressortent de l'analyse avec des diminutions de l'ordre de 5 à 7 points de pourcentage sur la période.

Figure 7

Proportion d'emplois à bas salaire des femmes selon la province, 2009 et 2019

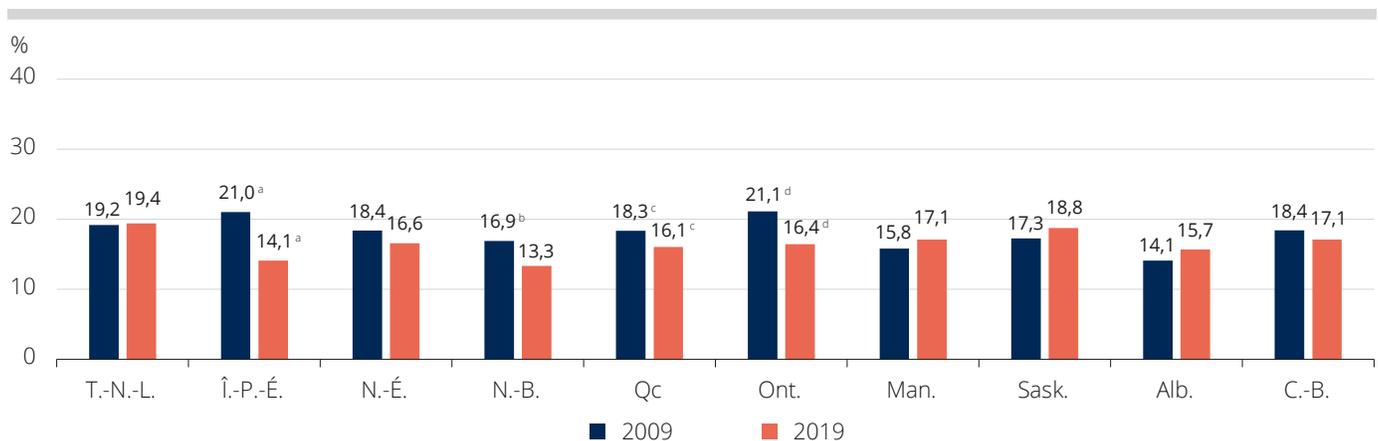


Note : Pour une catégorie donnée, un exposant identique entre deux estimations indique qu'il y a une différence statistiquement significative entre celles-ci au seuil de 5 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 8

Proportion d'emplois à bas salaire des hommes selon la province, 2009 et 2019



Note : Pour une catégorie donnée, un exposant identique entre deux estimations indique qu'il y a une différence statistiquement significative entre celles-ci au seuil de 5 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## En résumé

Cet article avait pour objectif de jeter un regard sur l'évolution de l'emploi à bas salaire au Québec entre les années 2009 et 2019. Le premier constat qui en ressort est que la croissance de l'emploi observée durant cette période s'est essentiellement faite dans l'emploi qui n'est pas à bas salaire. En conséquence, la proportion d'emplois à bas salaire s'est réduite d'environ 3 points de pourcentage entre 2009 et 2019. Cette baisse s'est principalement produite chez les femmes ; toutefois, on doit rappeler que ces dernières demeurent davantage représentées que les hommes dans l'emploi à bas salaire au Québec. Ce constat est également vrai ailleurs au Canada.

Par ailleurs, l'analyse des résultats a permis de voir que la baisse de la proportion d'emplois à bas salaire a surtout été constatée chez les personnes vivant seules et chez celles occupant leur emploi depuis moins longtemps (3 ans ou moins). Toutefois, il n'y a pas eu de baisse pour les personnes occupant des emplois à temps partiel de moins de 22 heures par semaine contrairement à celles ayant des emplois avec des semaines de travail plus longues.

En ce qui a trait à la composition de l'emploi à bas salaire, les résultats ont montré qu'en 2019 ce type d'emploi est davantage occupé par des travailleurs âgés de 55 ans et plus qu'en 2009, et que cela traduit en grande partie l'effet du vieillissement de la main-d'œuvre. De plus, on a pu constater qu'en 2019 les immigrants représentent une plus grande part des salariés à bas salaire qu'en 2009 et que cela traduit essentiellement le fait qu'ils sont davantage présents sur le marché du travail en général. Enfin, les personnes ayant une formation postsecondaire collégiale sont plus susceptibles d'occuper un emploi à bas salaire en 2019 qu'ils ne l'étaient en 2009.

## Définitions

### Emplois à bas salaire

Les emplois à bas salaire correspondent à ceux dont le taux horaire est inférieur aux deux tiers du taux horaire médian. En 2009, le taux horaire médian au Québec équivalait à 18,25 \$ et le seuil du bas salaire, à 12,05 \$. En 2019, le taux horaire médian se fixe à 23,08 \$ et le seuil du bas salaire, à 15,23 \$. Cette définition de l'emploi à bas salaire correspond généralement à celle employée dans les études portant sur le sujet (voir : Caroli et Gautié, 2009 : 22 ; Concialdi et Ponthieux, 2000 : 7 ; OCDE, 2003 : 43). Il convient de dire ici que selon la perspective retenue, la définition pourrait prendre en compte le revenu d'emploi sur une base mensuelle ou annuelle ou encore horaire. Nous retenons cette dernière mesure puisqu'elle permet de rendre compte de la dispersion ou des inégalités de salaire. C'est d'ailleurs cette mesure qui a été retenue par la Russel Sage Foundation dans sa vaste étude portant sur le travail à bas salaire aux États-Unis et dans certains pays européens (voir Appelbaum, Bernhardt et Murnane, 2003). Le seuil de bas salaire ailleurs au Canada est déterminé en fonction du taux horaire médian de chaque province.

### Population visée

La population visée dans cet article est celle qui occupait un emploi (emploi principal) durant la semaine de référence et qui habitait le Québec au moment de l'enquête. Les personnes temporairement absentes de leur emploi pour diverses raisons (congés, vacances, maladie, soins à donner aux enfants, etc.) durant la semaine de référence font partie de la population en emploi. Les résultats portent sur les travailleurs salariés. Les travailleurs autonomes sont exclus étant donné qu'aucune statistique sur le revenu d'emploi n'est collectée pour ce groupe de travailleurs.

## Source et qualité des données

L'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada a servi de source pour la rédaction de cet article. Cette enquête de type ménage est réalisée mensuellement et est représentative de la population canadienne civile non institutionnalisée. Elle porte sur un échantillon d'environ 56 000 ménages (environ 10 000 au Québec) et permet d'avoir des données fiables et à jour sur le marché du travail. Les données de l'EPA sont recueillies par province suivant un plan de sondage avec renouvellement de panel. Les ménages sélectionnés demeurent dans l'échantillon pendant six mois consécutifs. Les estimations ont été effectuées à partir des fichiers de microdonnées confidentielles de l'EPA disponibles dans les Centres de données de recherche (CDR) de Statistique Canada. Des intervalles de confiance (bornes inférieure et supérieure) ont été produits pour chaque estimation avec le logiciel Sudaan à partir des 1 000 poids répliques disponibles dans les CDR. Ces intervalles ont permis de déterminer si les écarts entre deux estimations (nombre ou proportion) étaient statistiquement significatifs. Le lecteur intéressé à obtenir ces intervalles peut en faire la demande auprès de l'Institut de la statistique du Québec.

## Références

- APPELBAUM, Eileen, Annette BERNHARDT et Richard J. MURNANE (2003). *Low-Wage America: How Employers Are Reshaping Opportunity in the Workplace*, New York, Russell Sage Foundation, 535 p.
- CAROLI, Ève, et Jérôme GAUTIER (2009). *Bas salaires et qualité de l'emploi : l'exception française ?*, [En ligne], Paris, Centre pour la recherche économique et ses applications, Presses de l'École normale supérieure, 510 p. [[www.cepremap.fr/depot/opus/OPUS17.pdf](http://www.cepremap.fr/depot/opus/OPUS17.pdf)].
- CLOUTIER-VILLENEUVE, Luc (2016). « Comment ont évolué l'emploi à bas salaire et celui mieux rémunéré au Québec chez les travailleuses et les travailleurs ? », *Cap sur le travail et la rémunération*, [En ligne], n° 3, avril, Institut de la statistique du Québec, p. 1-12. [[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/cap-remuneration-201604.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/cap-remuneration-201604.pdf)].
- CONCIALDI, Pierre, et Sophie PONTHEUX (2000). « Bas salaire et travailleurs pauvres : une comparaison France-États-Unis », *Revue de l'IRES*, [En ligne], n° 33, p. 1-31. [[www.ires.fr/publications-de-l-ires/item/2786-bas-salaires-et-travailleurs-pauvres-une-comparaison-entre-la-france-et-les-etats-unis](http://www.ires.fr/publications-de-l-ires/item/2786-bas-salaires-et-travailleurs-pauvres-une-comparaison-entre-la-france-et-les-etats-unis)].
- DARES (2012). « Les bas salaires en France entre 1995 et 2011 », *Dares Analyses*, [En ligne], n° 068, p. 1-8. [[dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2012-068-2.pdf](http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2012-068-2.pdf)].
- DEMERS, Marc-André (2015). *Plus de 450 000 Québécois et Québécoises sont rémunérés au salaire minimum... ou presque*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 4 p. [[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/remuneration-horaire-hebdomadaire/bas\\_salarie.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/remuneration-horaire-hebdomadaire/bas_salarie.pdf)].
- LAMANTHE, Annie (2013). « L'emploi peu qualifié et à bas salaire : problématiques nord-européennes », *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail*, [En ligne], vol. 8, n° 2, p. 9-34. doi : [10.7202/1027055ar](https://doi.org/10.7202/1027055ar).
- OCDE (2015). *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2015*, [En ligne], Paris, Éditions OCDE, 324 p. [[read.oecd-ilibrary.org/employment/perspectives-de-l-emploi-de-l-ocde-2015\\_empl\\_outlook-2015-fr#page1](http://read.oecd-ilibrary.org/employment/perspectives-de-l-emploi-de-l-ocde-2015_empl_outlook-2015-fr#page1)].
- OCDE (2003). « Des emplois plus nombreux et meilleurs ? La performance globale au cours de la dernière décennie », dans *Perspectives de l'emploi de l'OCDE : 2003. Vers des emplois plus nombreux et meilleurs*, [En ligne], Paris, Éditions OCDE, p. 17-68. doi : [10.1787/empl\\_outlook-2003-3-fr](https://doi.org/10.1787/empl_outlook-2003-3-fr).
- OSTERMAN, Paul (2015). « Les politiques de lutte contre le travail à bas salaire », *Travail et emploi*, [En ligne], n° 142, p. 9-19. doi : [10.4000/travailemloi.6610](https://doi.org/10.4000/travailemloi.6610).
- ULYSSE, Pierre-Joseph (2009). « Les travailleurs pauvres : de la précarité à la pauvreté en emploi. Un état des lieux au Canada/Québec, aux États-Unis et en France », *Lien social et Politiques*, [En ligne], n° 61, p. 81-95. doi : [10.7202/038473ar](https://doi.org/10.7202/038473ar).

## Annexe

Tableau A1

### Proportion d'emplois à bas salaire selon la région administrative, Québec, 2009 et 2019

	2009			2019		
	Taux	Borne inférieure	Borne supérieure	Taux	Borne inférieure	Borne supérieure
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	32,2 <sup>a †</sup>	28,9	35,8	23,6 <sup>a</sup>	19,7	28,0
Bas-Saint-Laurent	29,7 <sup>†</sup>	25,9	33,7	25,7	22,4	29,2
Capitale-Nationale	22,0 <sup>b</sup>	20,3	23,8	15,8 <sup>b †</sup>	14,5	17,3
Chaudière-Appalaches	24,4 <sup>c</sup>	21,9	27,2	17,7 <sup>c</sup>	15,6	20,0
Estrie	23,7	21,6	25,9	20,3	18,1	22,6
Centre-du-Québec	23,1	18,7	28,3	20,9	17,3	24,9
Montérégie	22,0	20,4	23,7	19,7	18,0	21,5
Montréal	22,1	20,7	23,6	21,0	19,1	23,1
Laval	21,6	18,7	24,8	23,3	20,1	26,8
Lanaudière	21,9	18,3	26,0	18,1	15,2	21,5
Laurentides	23,2	20,4	26,3	19,2	16,3	22,5
Outaouais	18,2 <sup>†</sup>	16,3	20,2	17,1 <sup>†</sup>	15,6	18,8
Abitibi-Témiscamingue	23,6 <sup>d</sup>	20,7	26,8	14,5 <sup>d †</sup>	12,9	16,3
Mauricie	30,6 <sup>†</sup>	27,5	33,8	26,8 <sup>†</sup>	23,4	30,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	27,2 <sup>e</sup>	24,7	29,9	21,6 <sup>e</sup>	19,4	24,1
Côte-Nord et Nord-du-Québec	21,2	18,0	24,9	16,4	13,7	19,4
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>22,8<sup>f</sup></b>	<b>22,2</b>	<b>23,5</b>	<b>19,8<sup>f</sup></b>	<b>19,1</b>	<b>20,5</b>

† : Indique une différence significative au seuil de 5 % entre l'estimation de la région et celle de l'ensemble du Québec.

Note : Pour une région donnée, un exposant identique entre deux estimations indique qu'il y a une différence statistiquement significative entre celles-ci au seuil de 5 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Vient de paraître

Marché du travail et rémunération, n° 18

- [La rémunération globale dans les grandes organisations du secteur de la finance et des assurances : portrait des entreprises de 200 employés et plus](#) Avril 2020

## À paraître

Marché du travail québécois : regard pré-COVID-19 sur les variations de l'emploi dans les industries de services de 2002 à 2019

## Notice bibliographique suggérée

CLOUTIER-VILLENEUVE, Luc (2020). « L'emploi à bas salaire au Québec : quelles sont les tendances des 10 dernières années ? », *Marché du travail et rémunération*, [En ligne], n° 19, mai, Institut de la statistique du Québec, p. 1-11. [[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/marche-travail-remuneration-no19.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/marche-travail-remuneration-no19.pdf)].

Ce bulletin est réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Luc Cloutier-Villeneuve

Direction des statistiques du travail et de la rémunération :

Patrice Gauthier

Avec la collaboration de :

Julie Boudreault, révision

Marie-Eve Cantin, mise en page

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation  
Institut de la statistique du Québec  
200, chemin Sainte-Foy, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :

418 691-2401

1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : [cid@stat.gouv.qc.ca](mailto:cid@stat.gouv.qc.ca)

Site Web : [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
2<sup>e</sup> trimestre 2020  
ISSN 2563-0857 (en ligne)

© Gouvernement du Québec

Institut de la statistique du Québec, 2020

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.  
[www.stat.gouv.qc.ca/droits\\_auteur.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm)

Photo en couverture : © Shutterstock.com/Pixel-Shot